

## TAXE D'APPRENTISSAGE

### INVESTISSONS

ensemble pour les talents de demain

**Votre solde de la taxe,  
votre choix !**



 CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
1<sup>er</sup> ACCELERATEUR DES ENTREPRISES

### COMMENT FONCTIONNE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

#### 87 % – Part principale

- Prélèvue automatiquement par l'URSSAF
- Finance les formations par apprentissage
- **Aucune action à réaliser de votre part**

#### 13 % – Solde libérateur

- **La seule part que votre entreprise peut choisir d'attribuer**
- Affectation via la plateforme SOLTÉA
- Soutien direct aux formations technologiques et professionnelles

### COMMENT NOUS RETROUVER SUR SOLTÉA ?

#### Rechercher :

LP PR Chambre de Commerce et d'Industrie  
(Écoles CCI Dordogne)



#### Informations utiles :

- Code UAI : 0240092V
- SIRET : 18240014300026
- Sigle : LP CCI Dordogne

### POURQUOI NOUS ATTRIBUER VOTRE SOLDE ?

- Moderniser nos équipements pédagogiques et techniques,
- Développer des formations innovantes et digitalisées,
- Accompagner les jeunes vers l'emploi et la réussite,
- Soutenir les mobilités internationales et les concours métiers,
- Renforcer nos actions en faveur du développement durable et de l'inclusion



### VOTRE TAXE DEVIENT UN INVESTISSEMENT UTILE !

Chaque versement contribue à former des jeunes qualifiés, opérationnels et proches des besoins des entreprises du territoire.

**Ouverture de SOLTÉA : 26 mai 2026**

### VOTRE CONTACT

Magali LACRIQUE  
05 53 35 72 83  
m.lacrique@ecoles.dordogne.cci.fr  
www.ecoles.dordogne.cci.fr